
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
G	FR8201775	199512	200608

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR8212013

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Rhône-Alpes / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:

REBORD MERIDIONAL DU MASSIF DES BAUGES

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

200204

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 6 1 27

W/E (Greenwich)

LATITUDE

45 31 29

2.2. SUPERFICIE (HA):

1170,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

375

MAX

1237

MOYENNE

748

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR717

NOM DE LA RÉGION

Savoie

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine



Atlantique



Boreale



Continentale



Macaronesienne



Mediterranéenne



3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
6210	19	A	C	B	C
9180	10	A	B	A	A
9150	5	B	B	B	B
8210	4	B	B	B	B
6110	1	B	C	B	C
8130	1	A	C	A	B
5110	1	A	C	A	B
8240	0	B	C	B	B

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Forêts caducifoliées	10
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5
Forêts de résineux	78
Pelouses sèches, Steppes	7
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Situé au front des massifs alpins, le massif des Bauges constitue l'un des bastions de la chaîne des massifs subalpins des Alpes du nord françaises qui s'étire de Valence (Drôme) à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Ceinturé par une population importante (villes d'Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry), il constitue un territoire privilégié de détente, de découvertes ainsi qu'une réserve hydrologique conséquente.

Géologiquement, le massif se compose d'un empilement de couches de terrains sédimentaires d'âge jurassique formant la couverture d'un socle situé plus à l'est (massif de Belledonne). Ces couches de terrain, constituées de roches calcaires et marneuses, se sont initialement déposées à plat, puis ont été secondairement déformées lors des compressions alpines récentes (depuis 20 millions d'années). Du plissement de ces roches et de l'action conjuguée de l'érosion, résulte la géologie actuelle qui détermine fortement le microclimat local, la morphologie des falaises et les secteurs d'implantation des pelouses sèches : en pied de versant sur des éboulis, des cônes de déjection, des écroulements ou des moraines.

Cette partie représente le rebord méridional du massif des Bauges avec 3 grands types de milieux : forêts sèches, pelouses sèches et rochers.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Neuf habitats d'intérêt communautaire ont été recensés, dont quatre habitats prioritaires.

Le rebord méridional doit son intérêt à la présence de nombreuses zones de pelouses sèches pour lesquelles la fermeture du milieu constitue la plus importante des menaces.

4.3. VULNERABILITE

Fragilité des milieux ouverts qui ont tendance à s'embroussailler.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Forêt communale : 55 %
Forêt privée : 27 %
Terrains privés : 18 %.

4.6. DOCUMENTATION

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR15	90

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR15	PNR du MASSIF DES BAUGES	*	90

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
160	A B C	20	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Parc naturel régional du Massif des Bauges

GESTION DU SITE ET PLANS

- Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Plan Local de Gestion de l'Espace
- Mesures contractuelles agri-environnementales.

Une gestion patrimoniale de certaines pelouses sèches est déjà en place. De même, des mesures agri-environnementales (Contrat Territorial d'Exploitation) ont été prises sur des secteurs ayant toujours un intérêt agricole.

Le Plan Local de Gestion de l'Espace du plateau de la Leysse détermine les priorités d'actions en faveur de la préservation des paysages, du patrimoine naturel et de l'entretien des cours d'eau.

Le document d'objectifs du site a été validé en février 2004.

MESURES DE PROTECTION, D'AMENAGEMENT, DE GESTION, DE RESTAURATION :

Objectifs et principes de gestion :

- Maintenir l'ouverture des pelouses sèches
- Maintenir la mosaïque des milieux naturels
- Poursuivre les études floristiques.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 53	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	SCAN EDR 25

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE